

<u>Installation des barrières de fermeture aux carrefours d'entrée d'autoroute</u>

LÉGENDE

POTEAU PRINCIPAL ROTATIF. L'AXE CENTRAL

DU POTEAU EST L'AXE 1. (REPRESENTÉ EN
PLAN PAR UN ROND VIDE. O)

PLAN PAR UN CARRÉ PLEIN ■)

POTEAU D'EXTRÉMITÉ AVEC BARRURE.
EN POSITION NON-DÉPLOYÉE, L'AXE CENTRAL
DE CE POTEAU EST L'AXE 2. (REPRESENTÉ
EN PLAN PAR UN CARRÉ VIDE. □)
EN POSITION DÉPLOYÉE, L'AXE CENTRAL DE
CE POTEAU EST L'AXE 2A. (REPRÉSENTÉ EN

STRUCTURE DE LA BARRIÈRE ROTATIVE. LES BRAS SUPÉRIEURS ET INFÉRIEURS DOIVENT ÊTRE RECOUVERTS DE BANDES VERTICALES RÉTROFLÉCHISSANTES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 2.7.1. DU TOME V SIGNALISATION

PANNEAU DE SIGNALISATION MASQUÉ,
CONFORMÉMENT AU CHAPITRE 4 DU TOME V
SIGNALISATION ROUTIÈRE.

PANNEAU DE SIGNALISATION DÉPLOYÉ. IL

DOIT ÊTRE DE TYPE P-40-2 CONFORMÉMENT
À L'ARTICLE 2.7.1 DU TOME V SIGNALISATION
ROUTIÈRE.

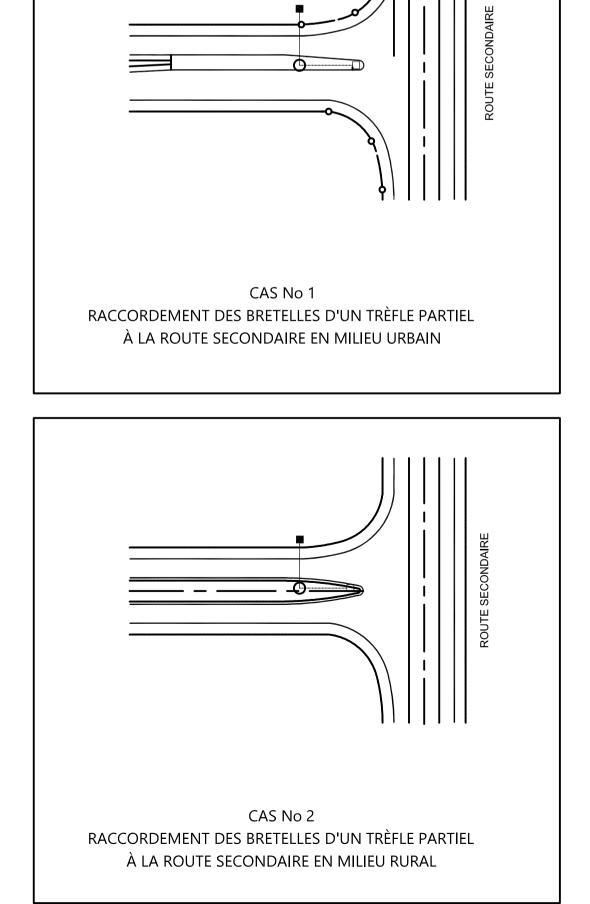
F MASSIF DE FONDATION VOIR FEUILLET PT1M-901

ROUTIÈRE.

G CAISSON DE SÉCURITÉ VOIR FEUILLET PT1T-012

> POUR LES ÉLÉMENTS A À C VOIR FEUILLETS PT1H-010 À PT1H-012 ET PT1H-015.

CROQUIS D'IMPLANTATION DES BARRIÈRES DE FERMETURE AVEC APPUIS FIXES (SYMBOLES NON À L'ÉCHELLE)



FORMAT ISO A1

